

Les services d'accueil

La cantine

Les repas sont surveillés par le personnel du syndicat intercommunal. Les réservations se font auprès du service périscolaire.

Tél. cantine : 01 64 04 13 00

L'accueil périscolaire

Le syndicat intercommunal des écoles organise un accueil avant l'école (à partir de 7h30) et après l'école (jusqu'à 18h10) pour les enfants scolarisés dans le RPI. Cet accueil est encadré par le personnel du syndicat intercommunal.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du RPI.

Un cahier est fourni aux familles pour les correspondances concernant le RPI.

Les parents d'élèves

Les élections des Parents d'Elèves au conseil d'école auront lieu durant la 1^{ère} période scolaire.

La date et les modalités vous seront transmises par le cahier de correspondance de votre enfant.

Les réunions parents/enseignants

Les parents sont invités à une réunion d'informations dans la classe de leur enfant :

CE1-CM1 : jeudi 17 septembre à 19h00

CE2-CM1 : mardi 15 septembre à 18h00

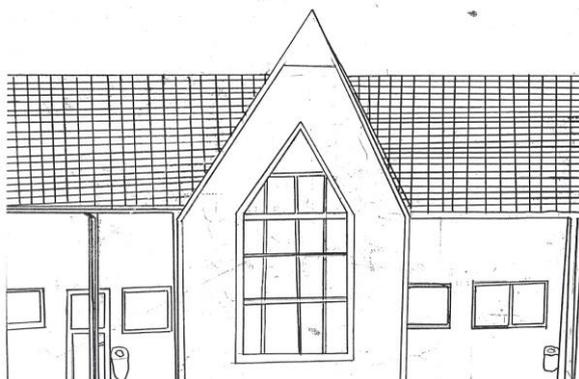
CM2 : mardi 15 septembre à 18h30

Assurance scolaire

Une attestation d'assurance est obligatoire pour les sorties scolaires et doit comprendre impérativement :

- la **responsabilité civile** et
- la **couverture individuelle accident**

Ecole élémentaire Jean Commère



2015-2016

Livret à conserver chez vous !

Les classes

Ecole Jean Commère (Le Plessis Feu Aussoux)

Cycle 2 et 3 :

- Dubois Emilie (CE1-CM1)
- Réallon Marianne (CE2-CM1)
- Strub Valérie (directrice et enseignante de CM2)

Ecole Jean de La Fontaine (Voinsles)

Cycle 1 et 2

- Henry Sabine (GS – CP)
- Mars Dorothée (PS – MS)

Vacances

- Rentrée** Mardi 1 septembre 2015
Toussaint du samedi 17 octobre 2015
au lundi 2 novembre 2015
Noël du samedi 19 décembre 2015
au lundi 4 janvier 2016
Hiver du samedi 20 février 2016
au lundi 7 mars 2016
Printemps du samedi 16 avril 2016
au lundi 2 mai 2016
Eté le mardi 5 juillet 2016

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.

Les activités pédagogiques complémentaires

Elles se dérouleront par groupes restreints d'élèves et permettront :

- Une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- Une aide au travail personnel ;
- La mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école.

Elles auront lieu les lundis de 15h45 à 16h45. Les parents seront prévenus quand leur enfant sera concerné et devront nous donner leur accord.

Les horaires

Du lundi au vendredi (mercredi inclus), l'accueil se fera au portail le matin de 8h20 à 8h30 et l'après-midi de 13h20 à 13h30.

La porte de l'école sera fermée à 8h30 et à 13h30.

La sortie des classes aura lieu le matin à 11h30 et l'après-midi à 15h45.

Aides spécialisées aux élèves en difficulté

Tél : 01 64 25 21 36

17 av des héros de la résistance
77610 Fontenay-Tresigny

Si besoin vous pouvez contacter :

- psychologue scolaire : Mme Mouysset
- Elle intervient sur plusieurs communes et est sollicitée par les enseignantes si nécessaire. Elle peut être contactée directement par les parents.

Pour s'occuper des enfants, il y a aussi ...

- A la cantine :
 - Véronique Abit
 - Christine Corre
 - Ludivine Décée
 - Pierrette Husson
 - Sylvie Sass
 - Catherine Zanetti

Pour joindre l'école :

Madame Strub (directrice de l'école du Plessis)	01.64.03.26.15
Mairie Plessis-Feu-Aussoux	01.64.04.17.96
Mairie de Voinsles	01.64.25.64.17
Cantine/périscolaire	01.64.04.13.00
RASED	01.64.25.21.36
Mail école :	ce.0772309s@ac-creteil.fr
Périscolaire	01.64.04.13.00
Ecole de Voinsles	01.64.25.72.44